

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité de Cayamant

Séance ordinaire de conseil de la municipalité de Cayamant tenue le 8 mars 2016 à 19h00 à la salle municipale de Cayamant, sise au 6, chemin Lachapelle.

Sont présents : Raymond Blais, Robert Gaudette, Nicolas Malette, Lise Crêtes et Philippe Labelle.

Absence motivée : Darquise Vallières

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Chantal Lamarche, Julie Jetté directrice générale/secrétaire trésorière, occupe le siège de secrétaire d'assemblée.

2016-03-043

Ouverture de la séance

Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu que la présente séance régulière soit ouverte.

Adoptée unanimement

2016-03-044

Lecture et adoption de l'ordre du jour

La conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la directrice générale.

Adoptée unanimement

2016-03-045

Adoption des procès-verbaux

Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016.

Adoptée unanimement

2016-03-046

Adoption des comptes payés et à payer et les rapports des revenus et dépenses au 29 février 2016

Le conseiller, Raymond Blais, propose et il est résolu que les rapports des états des activités financières les listes des comptes payés (136 270,28\$) et à payer (7 717,76\$) soient approuvées. Les factures ont été vérifiées par les conseillers, Lise Crêtes et Raymond Blais. Les comptes payés, le rapport des journaux des salaires, les rapports des états des activités financières, les comptes à payer et le rapport financier (bilan) au 29 février 2016.

Adoptée unanimement

2016-03-047

Demande de permis de réunion – souper de doré

ATTENDU QUE le 30 avril prochain, il y aura d'organiser un souper de doré à la salle municipale ;

ATTENDU QU'il y aura vente de boissons alcoolisées lors de cette soirée ;

ATTENDU QUE la vente de boissons alcoolisées sera faite aux profits des pompiers ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu que la Municipalité face la demande pour un permis de réunion auprès de la Régie des Alcools des Courses et des Jeux du Québec, afin qu'il nous soit permis de vendre des boissons alcoolisées dans le cadre de l'événement de notre Souper de doré, le 30 avril prochain.

Adoptée unanimement.

2016-03-048

Rinçage d'embarcations – été 2016- Lac Cayamant

ATTENDU QUE le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau est présentement à pieds d'œuvre dans un projet de lutte aux espèces exotiques envahissantes ;

ATTENDU QUE le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau aura en priorité : la campagne publicitaire et les stations intra régionales de lavage de bateaux ;

ATTENDU QU'une demande à la MRCVG avait été faite afin de rendre régional un programme de rinçage d'embarcations sur tout le territoire ;

ATTENDU QUE l'Association du bassin versant du Lac Blue Sea travaille également à rendre un projet régional de rinçage d'embarcations ;

ATTENDU QUE le rinçage d'embarcations pourrait devenir régional ;

ATTENDU QUE nous ne sommes pas en mesure de rincer toutes les embarcations qui fréquentent le lac Cayamant ;

ATTENDU QUE certains propriétaires riverains embarquent et donnent accès au lac Cayamant par leur propriété ;

ATTENDU QUE le projet de rinçage d'embarcations est dispendieux et que ce projet n'est soutenu financièrement que par la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE le conseiller, Philippe Labelle propose et il est résolu que la Municipalité ne reconduise pas pour l'été 2016, son programme de rinçage d'embarcations et attende plutôt les développements du projet au niveau régional.

Adoptée unanimement

2016-03-049

Formation par ADMQ – Mme Jetté et Mme Emond

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre une formation de gestion financière municipale ;

ATTENDU QUE la directrice générale et l'adjointe à la trésorerie peuvent bénéficier des objectifs afin de bien maîtriser les différents outils de la gestion financière ;

ATTENDU QUE la municipalité a prévu, à même son budget, des sommes pour fins de formations ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Robert Gaudette, propose et il est résolu d'autoriser, Mme Jetté et son adjointe à la trésorerie, Mme Emond, à participer à la formation par l'ADMQ, le 5 avril prochain, à Gatineau au coût total de 614\$ plus les taxes applicables.

Adoptée unanimement.

2016-03-050

Adhésion – Association des parcs régionaux du Québec

ATTENDU QUE la municipalité fait partie depuis 2015 de l'Association des parcs régionaux du Québec ;

ATTENDU QUE cette association fait de la publicité pour le Parc du Mont Cayamant ;

ATTENDU QUE cette association offre des outils afin de mieux gérer et encadrer le Parc du Mont Cayamant ;

EN CONSÉQUENCE le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu de renouveler l'adhésion à l'Association des parcs régionaux du Québec pour 2016 au montant de 75\$ plus les taxes applicables.

Adoptée unanimement.

2016-03-051

Congrès de l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec ACSIQ

ATTENDU QUE le congrès de l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec aura lieu à Gatineau ;

ATTENDU QUE lors de ce congrès les chefs ont la possibilité de parfaire leurs connaissances dans plusieurs aspects de leurs tâches de chef en sécurité incendie ;

ATTENDU QUE la municipalité considère qu'il serait bénéfique pour la municipalité que le chef-directeur du service incendie, M. Yves Brousseau, puisse y assister ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu d'autoriser, M. Yves Brousseau à assister au congrès de l'ACSIQ, du 21 au 24 mai 2016, à Gatineau au coût de 417\$ plus les taxes applicables et autres frais afférents.

Adoptée unanimement.

2016-03-052

Heures d'ouverture de l'écocentre

ATTENDU QUE la saison de l'écocentre ouvre le 23 avril 2016 ;

ATTENDU QUE la sécurité du gardien de l'écocentre est au cœur de cette décision ;

ATTENDU QUE l'écocentre sera ouvert tous les samedis ;

ATTENDU QUE de 8h00 à 16h30 sont les périodes les plus achalandées ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que l'écocentre soit ouvert à compter du 23 avril prochain et les samedis subséquent jusqu'au samedi 12 novembre inclusivement de **8h00 à 16h30**.

Adoptée unanimement.

2016-03-053

Campagne de financement 2016 – Maison Entraide

ATTENDU QUE la Maison Entraide est en pleine campagne de financement pour l'année 2016 ;

ATTENDU QUE la Maison Entraide est un organisme qui est hautement sollicité dans la Vallée-de-la-Gatineau ;

ATTENDU QUE beaucoup de services sont rendus à nos citoyens grâce à la Maison Entraide ;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu que la Municipalité face un don de 200\$ pour la campagne de financement 2016 - Maison Entraide étant donné le besoin incontesté de cet organisme.

Adoptée unanimement.

2016-03-054

Système téléphonique - Municipalité

ATTENDU QUE depuis quelques années notre fournisseur de services téléphoniques nous avait avisés de la fin de vie de notre présente installation ;

ATTENDU QUE nous avons fait l'examen de différents scénarios ;

ATTENDU QUE nous avons fait faire des soumissions pour l'installation d'un système téléphonique qui répondrait au besoin de toutes les installations municipales ;

ATTENDU QUE la soumission par Bell Canada est de 7 821,47\$, la soumission de Commtech informatique est de 6 488,90\$ et la soumission par le Réseau Picanoc.net est de 3 861\$ pour le nouveau système téléphonique ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que la municipalité achète le système de Réseau Picanoc.net au prix de 3861\$ plus les taxes applicables ;

Adoptée unanimement.

2016-03-055

Câblage pour système informatique – bâtiment modulaire - Municipalité

ATTENDU QUE la municipalité installera de nouveaux bureaux dans le bâtiment modulaire adjacent au complexe municipal ;

ATTENDU QUE nous avons besoin de câblage pour ordinateurs ;

ATTENDU QUE nous avons fait faire des soumissions pour l'installation de câblage qui répondrait au besoin des emplacements aménagés ;

ATTENDU QUE pour Groupe DL Informatique, soumission est de 3930,99\$ et la soumission de Connec Tic est au montant 4 992,81\$ plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu que la municipalité achète les services de Groupe DL Informatique au prix de 3930,99\$ plus les taxes applicables ;

Adoptée unanimement.

2016-03-056

Demande d'appui – Club de tir de la Haute-Gatineau Inc. - classer leur dossier en priorité

ATTENDU QUE le Club de tir de la Haute-Gatineau Inc. a fait une demande afin de faire la location d'un terrain auprès du Ministère des terres et forêts ;

ATTENDU QUE le Club de tir de la Haute-Gatineau Inc. a demandé l'appui à la municipalité ;

ATTENDU QUE le conseil municipal est en faveur du développement d'activités sur son territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité est d'avis que le Club de tir de la Haute-Gatineau Inc. doit obtenir toutes et chacune des autorisations nécessaires avant d'entreprendre les étapes de leur projet ;

ATTENDU QUE le Club a des obligations de délais à respecter afin de maintenir à jour leurs accréditations ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que la municipalité appui le Club de tir de la Haute-Gatineau Inc. afin de demander aux différentes autorités d'accélérer le processus de décision envers le projet qui leur est présenté prévu dans la municipalité de Cayamant et ce, avant que leurs accréditations ne soient échues.

Adoptée unanimement.

2016-03-057

Demande d'appui au système d'éducation public québécois

ATTENDU QUE la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais (CCSO) est un organisme régional reconnu par la Fédération des commissions scolaires du Québec et composé des présidentes et présidents des quatre (4) commissions scolaires francophones de l'Outaouais soit Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, Commission scolaire des Draveurs, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

ATTENDU QUE l'action de la CCSO repose sur l'engagement actif des 4 présidentes et présidents à assurer que les élus scolaires de l'Outaouais puissent jouer pleinement leur rôle de représentants de la population tant les élèves, les parents, les contribuables que les organismes du milieu ;

ATTENDU QUE la CCSO a également pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation et plus particulièrement de l'école publique et qu'à cet égard, elle est en appui à ses commissions scolaires membres qui veillent à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population ;

ATTENDU QUE la CCSO travaille activement avec les commissions scolaires à la promotion du développement social, culturel et économique de la région de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE la CCSO reconnaît qu'une structure démocratique en éducation permet aux citoyens en général, et aux parents en particulier, d'exprimer leurs opinions et d'influencer les décisions prises à l'égard des élèves du Québec ;

ATTENDU QUE le budget global des commissions scolaires francophones de l'Outaouais se chiffre à plus de 460 millions \$ et constitue de ce fait un maillon des plus importants à l'essor économique de la région ;

ATTENDU QUE de par leur mandat de premiers administrateurs les élus scolaires de l'Outaouais ont su maintenir en dessous de 5% les frais d'administration liés à la gestion des commissions scolaires ;

ATTENDU QUE les commissions scolaires de l'Outaouais ont su relever les défis auxquels elles ont été confrontées, et ce, malgré les importantes compressions budgétaires subies depuis quelques années ;

Considérant l'importance d'une gouvernance locale, imputable à la communauté dont elle est issue, qu'elle dessert, qu'elle connaît et à qui elle rend des comptes ;

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu par la municipalité de Cayamant :

D'attester l'appréciation des élus scolaires pour la qualité du travail des 5 400 employés des commissions scolaires francophones de l'Outaouais auprès des 43 500 élèves jeunes et adultes répartis dans les 115 établissements scolaires du territoire ;

De réaffirmer l'importance qu'une instance démocratique élue au suffrage universel puisse continuer d'administrer les commissions scolaires du Québec et d'assurer à la population du Québec un pouvoir d'influence de proximité ;

De demander au gouvernement, plus particulièrement au premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Sébastien Proulx de reconnaître les commissions scolaires comme des partenaires privilégiés à l'amélioration du système d'éducation public québécois et de l'école publique québécoise ;

De transmettre copie de cette résolution au premier ministre du Québec, au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, à la ministre et aux députés provinciaux de l'Outaouais, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à la Commission parlementaire sur la culture et l'éducation et à Claude Beaulieu, président de Concertation des Commissions scolaires de l'Outaouais.

Adoptée unanimement.

Points d'informations de la Mairesse

- Retour sur le Carnaval des commerçants – 2016 positif et les préparations seront faites plus tôt l'an prochain – sera la 3^{ème} fin de semaine de février ;
- Persévérance scolaire – primaire Maude Garneau et au secondaire se sera souligné lors de la graduation 2016 ;
- Modulaire annexé au complexe sera bientôt inauguré ;
- Mois de mars – CHGA publiera les points positifs de Cayamant ;
- Belle conférence de presse de la Ministre Stéphanie Vallée ;
- Rallye Perce Neige – événement 2017 – il y aura un comité de formé ;
- Soulignement important de la journée de la femme –une rose a été remise aux femmes au sein de la municipalité.

Une période de questions a eu lieu

Je soussignée, Julie Jetté, directrice générale/ secrétaire-trésorière de la municipalité de Cayamant, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour toutes et chacune des dépenses énumérées aux présentes résolutions.

Julie Jetté

2016-03-058

Fermeture et levée de l'assemblée

Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu que la présente séance soit levée à 19h29.

Adoptée unanimement

Chantal Lamarche
Mairesse

Julie Jetté
Directrice générale

Approbation de la Mairesse

Conformément à l'article 161, du Code municipal, la mairesse n'est pas tenue de voter. Par contre, par la présente approbation, la mairesse déclare avoir participé aux prises de décisions et qu'elle approuve toutes et chacune des résolutions prises lors de la présente séance de conseil.

Chantal Lamarche, mairesse